

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 Janvier 2020

Pour la saison 2018 – 2019

Ordre du jour :

1. **Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 08 janvier 2019**
2. **Rapport d'activité et composition du club en 2018-2019**
3. **Bilan financier du 01/09/2018 au 31/08/2019**
4. **Rapports techniques 2018-2019 et perspectives 2019-2020**
5. **Budget prévisionnel 2019-2020 et rapport d'orientation**
6. **Vote des résolutions**
7. **Parole aux invités**
8. **Pot de l'amitié...**

LE PRÉSIDENT DÉCLARE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OUVERTE, EXCUSE LES ABSENTS, ET REMERCE LES PRÉSENTS, NOTAMMENT:

- ✓ Mme CRUSSELY Marie-Pierre, représentante de l'USC Omnisports.
- ✓ M. BRIANÇON Philippe, adjoint au Maire, délégué aux sports, à la santé et au développement associatif
- ✓ M. ANDANSON Hervé, Président du Comité Départemental de Gymnastique de la Haute Garonne

Sont Excusés :

Madame Le Maire Karine TRAVAL-MICHELET,
Madame LAINE Marie-Christine, présidente de l'USC Omnisport,
Camille POUPONNEAU et Arnaud SIMION du Conseil départemental de la Haute Garonne.

- 1) Le compte-rendu de l'assemblée générale du 08 janvier 2019 pour la saison 2017-2018 est présenté et commenté. Aucune modification n'est demandée
- 2) Le rapport d'activité, présentant la grande vitalité du club et la composition du Club sont présentés par Mathilde LALANNE qui souligne la progression des licences en GAF et en GPT.
- 3) Le bilan financier pour la saison 2018-2019 est présenté par la trésorière Colette BAILLADE. Il fait apparaître un excédent de 5941€.
- 4) Les responsables techniques présentent tout à tour les évolutions, les résultats et les perspectives de leurs disciplines respectives. Chacune progresse en terme quantitatif ou qualitatif. De nombreux événements sont présentés à l'international ou sur une dimension sociale.
- 5) Le budget prévisionnel pour la saison 2019-2020 est présenté par Colette BAILLADE, la Trésorière. Le rapport d'orientation est présenté par le Président, Frédéric VENOUIL et met

l'accent sur la mobilisation et l'implication de tous, l'innovation, le développement des compétences et la solidarisation des uns avec les autres.

A l'issue de l'assemblée générale, le quorum (49 personnes) n'étant pas atteint, le président convoque une nouvelle assemblée générale qui, statutairement, peut valablement délibérer sur l'ordre du jour annoncé.

Il est donc proposé de poursuivre le déroulement de l'assemblée générale :

6) Vote des résolutions

Résolution I : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 08/01/2019 pour la saison 2017-2018 approuve ce compte rendu.

Le compte rendu a été présenté par Frédéric VENOUIL, président du club.

Contre : 0 Abstention : 0
Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Résolution II : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du bilan financier 2018/2019 approuve ce rapport. En conséquence, elle donne au comité directeur et à sa trésorière quitus de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

Le bilan financier a été présenté par Colette BAILLADE, trésorière du club.

Contre : 0 Abstention : 0
Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Résolution III : L'assemblée générale décide d'affecter en report à nouveau le solde positif de 5941 € de l'exercice 2018/2019.

Contre : 0 Abstention : 0
L'affectation en report à nouveau du solde positif est adopté à l'unanimité

Résolution IV : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2018/2019 et des rapports techniques 2018/2019 et 2019/2020, les approuve.

Les différents rapports sont présentés par chaque responsable technique de chaque discipline :
GAF : Julie BOUSQUET ; GAF HA : Marion ETCHEBERRY ; GAM/TRAMP : Frédéric LATGE ; GR : Andreea STOIAN ; GPT : Benoit LARRIEU ; TEAMGYM : Candice LAGARRIGUE; le rapport d'activité est présenté par la Vice-Présidente Mathilde LALANNE.

Contre : 0 Abstention : 0
Les rapports techniques et d'activité sont adoptés à l'unanimité

Résolution V : L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport d'orientation et pris connaissance du budget prévisionnel 2019/2020 approuve ce budget.

Le rapport d'orientation a été présenté par le président Frédéric VENOUIL.

Le budget prévisionnel a été présenté par Colette BAILLADE, Trésorière du club et seul soumis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Résolution VI : L'assemblée générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Contre : 0 Abstention : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

7) Parole aux invités

Le Président Frédéric VENOUIL donne la parole aux invités :

Monsieur Hervé ANDANSON déclare qu'il est très compliqué de prendre la parole après ce qui a été dit tout au long de l'Assemblée Générale, il fera simplement une synthèse qui se résume en deux mots : performance et résultats. Partout où le Club s'exprime, il atteint des sommets !

Monsieur ANDANSON félicite Monsieur VENOUIL qui a toujours affiché une volonté et une trajectoire qu'il a maintenue jusqu'ici. Monsieur ANDANSON déclare que Monsieur VENOUIL lui a dit un jour qu'il fallait que le groupe GAF de l'EGC arrive jusqu'en DN1, et cette ambition ayant été réalisée aujourd'hui, Monsieur ANDANSON en félicite officiellement le Président.

L'EGC, ce n'est pas que 1400 licenciés, c'est le plus gros Club de la Haute Garonne et de la région Occitanie. C'est un Club certifié, avec des labels, qui affiche haut et fort les couleurs de la gymnastique avec l'accession en TOP 12.

C'est le seul Club qui a la capacité d'organiser les plus grands événements du territoire.

L'EGC est un Club généreux, compétent et quand il fait quelque chose, il le fait bien !

Monsieur ANDANSON remercie la Mairie de Colomiers de mettre la MAG à disposition de l'EGC pour organiser tous ces événements.

Par contre Monsieur ANDANSON note une crise du bénévolat au niveau du département, et il faut tout faire pour endiguer ce phénomène.

L'EGC investit dans la formation et dans les compétences professionnelles.

Au sein du Département, il est important de fédérer l'activité de ces Clubs pour créer une synergie transversale avec les autres Clubs du territoire sur les compétences et la participation de chacun.

Monsieur Hervé ANDANSON remercie Colette BAILLADE pour le travail réalisé qui est formidable, c'est de la performance, de la qualité et des résultats.

Il souhaite une très bonne et heureuse année à tous, en réitérant le plaisir qu'il a à venir à la MAG pour partager et vivre la gymnastique avec nous.

Enfin, le Mont Blanc n'est pas loin et l'Everest sera un jour atteint.

En conclusion Monsieur ANDANSON remercie Monsieur Philippe BRIANÇON pour la mise à disposition d'une infrastructure comme la MAG et nous souhaite une bonne saison 2019/2020.

Madame CRUSSELY Marie-Pierre met l'accent sur le travail des entraîneurs et des bénévoles.
Beaucoup de Clubs sont en difficulté mais l'EGC arrive à maintenir sa cohésion.
Elle salue le travail de Colette BAILLADE et Frédéric VENOUIL au Club et à l'Omnisport.
Elle nous souhaite pour finir une bonne saison à tous vers l'Everest.

Avant la prise de parole de Monsieur Philippe BRIANÇON, Monsieur Frédéric VENOUIL le remercie vivement pour sa présence à l'Assemblée Générale car il n'en a pas manqué une depuis le début et aujourd'hui est un jour particulier puisque c'est son anniversaire.

Monsieur Philippe BRIANÇON excuse Mme le Maire, Karine TRAVAL MICHELET.

Étant actuellement en campagne électorale, il n'a pas la possibilité de s'exprimer sur les bilans et les chiffres.

L'EGC remplit beaucoup de conditions et fait beaucoup de choses positives pour le Club.

L'ensemble de l'EGC est remercié pour son travail qui permet aux jeunes, comme aux moins jeunes de la commune d'exercer une activité sportive.

Il souhaite enfin à tous une très bonne année 2020 sportive et familiale.

Un pot de l'amitié clôture l'assemblée générale.

Le secrétaire
Pascal CRUNEL

Le Président
Frédéric VENOUIL